



FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



Organisent en collaboration avec



UNIVERSITÉ MOHAMMED V DE RABAT
INSTITUT DES ÉTUDES AFRICAINES



Un colloque Maghrébin sur

La diplomatie économique et sécuritaire subsaharienne des pays du Maghreb

(Mardi et Mercredi 24-25 Avril 2018)

Le Maghreb entretient, depuis fort longtemps, des relations privilégiées avec les pays africains, d'autant que le Nord et le Sud du continent partagent des affinités historiques, culturelles, religieuses...¹.

Récemment, plusieurs facteurs ont poussé les pays du Maghreb à renforcer leur stratégie économique vers l'Afrique subsaharienne, notamment une coopération Sud-Sud à esprit «gagnant-gagnant» et une diversification des partenaires et des échanges commerciaux, financiers, marchands...

Avec 5 à 6% de croissance annuelle en moyenne, l'Afrique constitue une véritable terre d'opportunités et devient plus attrayante que l'Europe. Par ailleurs, c'est un réservoir mondial de matières premières, possède 60% des terres arables non exploitées de la planète et, en deux décennies, la consommation des ménages y a doublé avec une progression notable de la classe moyenne. Pourtant, le niveau des échanges commerciaux avec le Maghreb est encore faible, alors même que la sous-région maghrébine éprouve le plus faible taux d'intégration au monde.

¹Loin d'être une barrière ou une zone morte, le Sahara avait sa culture et son histoire propres. Il a permis l'émergence d'une synergie permanente entre le Maghreb et la ceinture subsaharienne. En effet, il y a eu toujours des contacts économiques et culturels qui ont largement influencé l'histoire de l'Afrique.

Quoi qu'il en soit, le développement des relations économiques des pays du Maghreb avec le reste de l'Afrique se heurte à de nombreux défis. En particulier, l'absence d'un modèle et d'une dynamique d'échanges et d'investissements basés sur une synergie des complémentarités et des démarches d'accompagnement pratique, le caractère embryonnaire des accords commerciaux et de sécurité ou encore le manque d'expérience des entreprises dans l'export qui freinent considérablement un tel développement.

Or, la concurrence de puissances anciennes ou émergentes telles que l'Inde, la Chine ou le Brésil, entre autres, s'intensifie et change la donne chaque jour sur le continent africain; là où se joue désormais une partie de l'avenir du Maghreb.

Parallèlement, il existe un lien indissoluble entre la sécurité et le développement socio-économique. Selon l'ex Secrétaire général de l'ONU Kofi Anan, l'absence de développement, le sous-développement ou le mal-développement de certains États pousse les populations à chercher d'autres modes de subsistance dont, en particulier, la criminalité transnationale organisée et le terrorisme. Partant, l'insécurité nuit aux échanges économiques et à la mise en œuvre de politiques de développement, qu'elles soient mises en œuvre par l'État ou en collaboration avec des partenaires tiers, entretenant ainsi le sous-développement.

Le colloque se veut un débat sur les rapports que doivent entretenir les pays maghrébins, individuellement et collectivement, avec leur prolongement naturel qu'est l'Afrique subsaharienne. En particulier:

- Comment forger une relation renouvelée entre la région maghrébine et le reste du continent, dont le socle doit être le respect mutuel et le codéveloppement?
- Comment rechercher conjointement des opportunités d'investissements en Afrique subsaharienne et de nouveaux débouchés pour exporter biens, services et capital humain?
- Comment faire coïncider les intérêts particuliers et l'intérêt général afin de vivre dans la sécurité et la stabilité sur le continent?
- Comment réaliser l'union du continent à l'heure où les grands ensembles régionaux se renforcent et pèsent de tout leur poids sur la vie internationale contemporaine?
- Comment serions-nous non seulement Wolof, Maghrébins ou autres, mais plutôt Africains, fiers de l'histoire de leur continent et prêts à lui assurer un avenir sûr, pacifié et prospère?

AXES DE RECHERCHE

- Politiques des pays du Maghreb en matière d'échanges et d'investissements avec le reste du continent;
- Stratégies et ambitions des pays maghrébins en Afrique subsaharienne;
- Actions de la diplomatie économique des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne;
- Réalisations de la diplomatie économique maghrébine;
- Défense et sécurité des biens, des services, de la propriété intellectuelle et des investissements dans les relations Maghreb-Afrique subsaharienne;

- Conséquences juridiques en droit interne de l'adhésion des pays maghrébins à des regroupements régionaux subsahariens (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, CEEAC, IGAD, SADC);
- Accords de coopération sécuritaire: état des lieux et bilan;
- Le panafricanisme d'intégration comme réponse aux problèmes sécuritaires africains;
- Les perspectives et les moyens de la mise en commun des intérêts maghrébins et subsahariens en vue d'assurer la sécurité et la stabilité du continent face aux menaces transnationales;
- Avenir du Conseil de la Paix et de la Sécurité et des la Force Africaine en Attente (FAA) de l'Union africaine.

Agenda

- **28/02/2018**: Date limite d'envoi de la fiche de participation et du résumé (300 mots)
- **06/03/2018**: Annonce des propositions de communication retenues
- **31/03/2018**: Date limite d'envoi du texte intégral de la communication
- **05/04/2018**: Notification à leurs auteurs des communications retenues
- **13/04/2018**: Date limite de confirmation de la présence et de la participation par les participants retenus.

Date de la tenue du colloque: **24-25 Avril 2018**

Recommandations pour la rédaction des communications :

- Les communications doivent être rédigées conformément aux conditions scientifiques et universitaires en vigueur dans la recherche scientifique et seront évaluées par deux professeurs au moins;
- Le nombre de mots du texte de la communication ne doit pas dépasser 8.000 mots, y compris les notes de bas de page ;
- Type d'écriture: Times New Roman, taille de police 14 pour le texte et 10 pour les notes de bas de page.

NB :

- Les organisateurs prendront en charge uniquement les frais d'hébergement et dérestauration.
- Les frais de transport sont à la charge des participants.
- Les communications retenues feront l'objet d'une publication collective des actes du colloque.
- Prière de joindre un concis de votre CV au formulaire de participation.